



Paris, le 1^{er} décembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

FCO : Bruno LE MAIRE appelle les éleveurs à vacciner leurs animaux

Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, se félicite de l'amélioration constante de la situation sanitaire du cheptel français au regard de la fièvre catarrhale ovine (FCO).

La mobilisation du Gouvernement aux côtés des professionnels a constitué un facteur déterminant dans le succès des campagnes de vaccination qui ont permis la réduction drastique du nombre de cheptels infectés. La situation sanitaire est aujourd'hui particulièrement satisfaisante puisque le dernier foyer remonte désormais à juin 2010. .

À l'occasion du démarrage de la campagne hivernale de vaccination 2011/2012, Bruno LE MAIRE demande aux éleveurs, aux vétérinaires et aux organisations professionnelles leur mobilisation collective pour que la France retrouve en juin 2012 son statut officiellement indemne de FCO, tel que défini par la réglementation européenne et les conventions internationales de l'OIE (organisation mondiale de la santé animale).

Bruno LE MAIRE rappelle son engagement total pour aider les filières d'élevage à exporter et ainsi valoriser leurs produits.

Il souligne que les partenaires commerciaux de la France restent très attentifs à l'évolution de la situation sanitaire du cheptel français au regard de la FCO et que la réapparition de foyers entraînerait la fermeture de marchés à l'export, alors même que des efforts ont été consentis collectivement depuis plusieurs années.

La FCO : maladie vectorielle des ruminants, a été considérée jusqu'en 2006 comme une affection exotique dont l'extension était limitée aux zones les plus chaudes du Sud de l'Europe. Elle a pourtant fait son apparition, de façon totalement inattendue, en août 2006 dans le Nord de l'Europe pour s'étendre très rapidement les années suivantes et finalement envahir l'ensemble du territoire continental français, pour causer jusqu'à 32 000 foyers en 2008.

Contacts presse

Service de presse de Bruno Le Maire - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 40 39 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Hôtel de Villeroy – 78, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr